

Fiche de procédure

Informations de base		
DEA - Procédure d'acte délégué	2021/2573(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Règlement sur les exigences de fonds propres (CRR): normes techniques de réglementation précisant la nature, la sévérité et la durée du ralentissement économique visé à l'article 181, paragraphe 1, point b), et à l'article 182, paragraphe 1, point b) Complétant 2011/0202(COD) Sujet 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.04 Banques et crédit 2.50.05 Assurances, fonds de retraite 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière		

Evénements clés			
01/03/2021	Publication du document de base non-législatif	C(2021)01250	
01/03/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
10/03/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
09/06/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		